

SITUATION TRIMESTRIELLE DE UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
ARRETES AU 31 MARS 2004

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application des dispositions de l'article 21 de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtés au 31 MARS 2004 qui font apparaître un actif net de 1.081.606 D pour un capital social de 2.186.200 D et une valeur liquidative égale à 49d,474 par action. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en TUNISIE et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part du point suivant : L'actif de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV est employé au 31 Mars 2004 sous forme de valeurs mobilières, de liquidités et de quasi-liquidités à hauteur respectivement de 30,48% et 69,52%.

L'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 prévoit des taux d'emploi compris respectivement entre 50 et 80% et 20 et 50%.

Sur la base de notre examen limité et indépendamment de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtée au 31 MARS 2004, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

Rached FOURATI KPMG

BILAN
Arrêté le 31/03/2004

ACTIF	Note	31/03/2004	31/03/2003	31/12/2003
PORTFEUILLE TITRES	AC1	337 422,384	212 615,318	226 182,876
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		337 422,384	212 615,318	226 182,876
Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		769 758,970	330 362,781	773 896,665
Placements monétaires	AC1	96 615,744	0,000	0,000
Disponibilités		673 143,226	330 362,781	773 896,665
Créances d'exploitation	AC2	0,000	0,000	0,000
Créances d'exploitation		0,000	0,000	0,000
Autres actifs		0,000	0,000	0,000
Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF		1 107 181,354	542 978,099	1 000 079,541
PASSIF		31/03/2004	31/03/2003	31/12/2003
Opérateurs créditeurs	PA 1	4 018,839	3 395,844	4 727,437
Créditeurs divers	PA 2	21 556,710	23 737,759	19 552,656
TOTAL PASSIF		25 575,549	27 133,603	24 280,093
Capital	CP1	1 091 276,276	499 512,195	971 810,351
Capital en nominal	CP2	2 186 200,000	987 200,000	1 989 300,000
Capital en début de période		1 989 300,000	962 300,000	962 300,000
Emission en nominal		11 386 300,000	3 517 500,000	27 420 300,000
Rachat en nominal		-11 189 400,000	-3 492 600,000	-26 393 300,000
Sommes non distribuables		-1 094 923,724	-487 687,805	-1 017 489,649
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-1 017 489,649	-425 273,353	-425 273,353
Sommes non distribuables exercice en cours		-77 434,075	-62 414,452	-592 216,296
Sommes distribuables		-9 670,471	16 332,301	3 989,097
Sommes distribuables exercices antérieurs		4 383,935	23 812,017	1,519
Sommes distribuables de l'exercice en cours		-14 054,406	-7 479,716	3 987,578
ACTIF NET		1 081 605,805	515 844,496	975 799,448
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 107 181,354	542 978,099	1 000 079,541

Etat de résultat
Arrêté le 31/03/2004

		du 01/01/2004 au 31/03/2004	du 01/01/2003 au 31/03/2003	du 01/01/2003 au 31/12/2003
a- Dividendes	PR1	0,000	0,000	60 118,738
b- Revenus des placements monétaires	PR2	10,454	0,000	0,000
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		10,454	0,000	60 118,738
- Charges de gestion des placements	CH1	-4 018,839	-3 395,844	-18 796,619
- Revenus Nets des placements		-4 008,385	-3 395,844	41 322,119
- Autres produits	PR3	0,000	20,698	21,267
- Autres charges	CH2	-5 916,456	-4 389,823	-18 710,067
RESULTAT D'EXPLOITATION		-9 924,841	-7 764,969	22 633,319
Régularisation du résultat d'exploitation		-4 129,565	285,253	-18 645,741
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-14 054,406	-7 479,716	3 987,578
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 129,565	-285,253	18 645,741
Variation des + ou - V pot. sur titres		81 281,888	88 618,629	114 213,018
+ ou - V réalisées sur cession des titres		-54 891,259	-136 920,041	-165 863,413
Frais de négociation		-586,139	-331,194	-348,149
Résultat non distribuable		25 804,490	-48 632,606	-51 998,544
RESULTAT NET DE LA PERIODE		15 879,649	-56 397,575	-29 365,225

Etat de variation de l'actif net
Arrêté le 31/03/2004

	Période du 01/01/2004 au 31/03/2004	Période du 01/01/2003 au 31/03/2003	Période du 01/01/2003 au 31/12/2003
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION</u>	<u>15 879,649</u>	<u>-56 397,575</u>	<u>-29 365,225</u>
a- Résultat d'exploitation	-9 924,841	-7 764,969	22 633,319
b- Variation des +ou- V potentielles sur titres	81 281,888	88 618,629	114 213,018
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-54 891,259	-136 920,041	-165 863,413
d- Frais de négociation de titres	-586,139	-331,194	-348,149
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-51 529,968</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>89 926,708</u>	<u>12 004,016</u>	<u>496 456,586</u>
a- Souscriptions			
Capital	11 386 300,000	3 517 500,000	27 420 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	-5 778 296,682	-1 720 626,284	-13 781 156,110
Régularisation des sommes distribuables	-22 285,676	62 463,405	268 654,378
b- Rachat			
Capital	-11 189 400,000	-3 492 600,000	-26 393 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	5 675 058,117	1 706 844,438	13 240 938,358
Régularisation des sommes distribuables	18 550,949	-61 577,543	-258 980,040
VARIATION DE L'ACTIF NET	105 806,357	-44 393,559	415 561,393
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>			
a- en début de période	975 799,448	560 238,055	560 238,055
b- en fin de période	1 081 605,805	515 844,496	975 799,448
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>			
a- en début de période	19 893	9 623	9 623
b- en fin de période	21 862	9 872	19 893
VALEUR LIQUIDATIVE	49,474	52,253	49,052
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,45%	-41,55%	-11,60%

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2004

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

AC1 : Note sur le portefeuille titres**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/03/2004

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2004	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		470 380,154	337 422,384	31,20%
ATL	800	27 921,836	12 880,000	1,19%
BH	1 200	10 911,000	11 160,000	1,03%
BIAT	2 162	47 157,207	41 155,832	3,81%
BS	1 400	13 948,000	14 029,400	1,30%
BT	400	20 831,000	21 014,400	1,94%
C I L	3 020	85 568,935	42 600,120	3,94%
ELECTROSTAR	775	9 327,909	3 340,250	0,31%
MAG GEN	3 801	62 340,027	27 633,270	2,55%
SFBT	750	35 965,000	36 686,250	3,39%
SOTETEL	1 633	106 971,830	71 874,862	6,65%
TLS	1 050	18 752,000	21 000,000	1,94%
UBCI	1 216	30 685,410	34 048,000	3,15%
TOTAL		470 380,154	337 422,384	31,20%

AC1 : Note sur les placements monétaires**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/03/2004

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2004	% l'Actif Net
BTCT 071204 52S	100	96 605,290	96 615,744	8,93%
TOTAL		96 605,290	96 615,744	8,93%

PR1 : Note sur les revenus du portefeuille-titres**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/03/2004

Désignation	Période du 01/01/2004 au 31/03/2004	Période du 01/01/2003 au 31/03/2003
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0,000	0,000
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000
TOTAL	0,000	0,000

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/03/2004

Désignation	Période du 01/01/2004 au 31/03/2004	Période du 01/01/2003 au 31/03/2003
Intérêts des bons de trésor	10,454	0,000
Total placements monétaires	10,454	0,000

CP1 : Mouvement sur le capital et l'actif net**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/03/2004

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2003	971 810,351	971 810,351
Souscriptions de la période	11 386 300,000	11 386 300,000
Rachats de la période	-11 189 400,000	-11 189 400,000
Autres mouvements	-77 434,075	-87 104,546
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	25 804,490	25 804,490
- Régularisation sommes non distribuables	-103 238,565	-103 238,565
- Sommes distribuables de la période		-9 670,471
Montant fin de période au 31/03/2004	1 091 276,276	1 081 605,805

CP2 : Note sur le capital**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/03/2004

Capital au 31/12/2003	
* Montant	1 989 300,000
* Nombre de titres en circulation	19 893
* Nombre d'actionnaires	40
Souscriptions Réalisées	
* Volume	11 386 300,000
* Nombre de titres émis	113 863
Rachats Effectués	
* Volume	11 189 400,000
* Nombre de titres rachetés	111 894
Capital au 31/03/2004	
* Volume	2 186 200,000
* Nombre de titres en circulation	21 862
* Nombre d'actionnaires	47

Notes sur le passif et autres actifs
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2004

-	Libelle	31/03/2004
AC 2	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>0,000</u>
-	Dividendes à recevoir	0,000
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>4 018,839</u>
-	Frais du Gestionnaire	790,723
-	Frais du Dépositaire	2 575,169
-	Frais du Distributeur	652,947
PA 2	<u>Créditeurs divers</u>	<u>21 556,710</u>
-	Etat retenue à la source	0,000
-	Redevance CMF	232,888
-	Charges à payer ex. ant.	15 630,106
-	Charges et produit en attente de régul.	0,000
-	Provision pour charge à payer ex. en cours (PA 2-1)	5 693,716
PA 2-1	<u>Provision pour charges à payer ex. en cours</u>	<u>5 693,716</u>
-	Provision linéaire des Charges à payer ex. en cours	5 693,716
-	Charges payées sur exercice en cours	0,000
-	<u>Charges à payer sur l'exercice 2004</u>	<u>22 900,000</u>
-	Jetons de présence 2004	12 750,000
-	Honoraire commissaires aux comptes	6 600,000
-	Frais Assemblée	2 000,000
-	Frais de publication au bulletin CMF	500,000
-	Taxe revenant aux collectivités locales	100,000
-	Réajustement sur provision antérieure	950,000

Notes sur les charges et produits de gestion
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2004

-	Libelle	31/03/2004
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4 018,839</u>
-	Rémunération du Gestionnaire	790,723
-	Rémunération du Dépositaire	2 575,169
-	Rémunération du Distributeur	652,947
CH 2	<u>Autres charges</u>	<u>5 916,456</u>
-	Redevance CMF	197,680
-	Services bancaires et assimilés	20,060
-	Impôts, taxes et versements assimilés	5,000
-	Dotations aux provisions	5 693,716